



FICHE TECHNIQUE

11.04.2025

DEMOUSS'+4

NETTOYANT TRACES VERTES
PRÉVENTIF ET CURATIF SUPER CONCENTRÉ

FABRICATION
FRANÇAISE

PRÉSENTATION

DEMOUSS'+4 est un nettoyeur préventif et curatif, diluable à l'eau, efficace sur les traces vertes. **DEMOUSS'+4** assure une protection durable de la surface traitée de par son action rémanente et respecte le support et la couleur. Il ne contient ni acide, ni solvant.

DOMAINES D'APPLICATION

DEMOUSS'+4 s'applique sur tous les supports courants de couverture et façade contaminés par les traces vertes : tuiles en terre cuite, ardoises, enduits, pierres naturelles...

MODE D'EMPLOI

Agiter **DEMOUSS'+4** avant emploi. Diluer 1 volume pour 4 volumes d'eau en curatif ou 1 volume pour 9 volumes d'eau en préventif. Appliquer au pulvérisateur. Laisser agir. Ne pas rincer. Dans le cas où les dépôts sont en forte épaisseur, commencer par un brossage énergique ou un nettoyage au laveur haute pression.

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 4 à 5 m² au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Par temps chaud, mouiller légèrement le support avant application. Ne pas appliquer par temps de pluie.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907



FICHE TECHNIQUE

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore à jaune clair
Odeur	: Caractéristique
pH	: 8
Masse volumique	: $1.00 \pm 0.01 \text{ kg/dm}^3$
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre +5°C et +35°C.
Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :
DANGER

Mentions de danger :

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P312	EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
-------------	--

SAS Ecorevet

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com

Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907





FICHE TECHNIQUE

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage :
P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :
P501 Eliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Etiquetage des biocides :
Substances actives COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMETHYLES, CHLORURES
CAS 68424-85-1
166.50 g/L
TP 10

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.

SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907

